

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE****L'an deux mil VINGT QUATRE****Le 18 avril 2024 à 19 h**

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE  
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly Sous Charlieu  
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE  
Date de la convocation : 11 avril 2024

Présents : M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. MEUNIER Gérard, M. DURANTIN Michel, M. HERTZOG Etienne, Mme PONCET Sylvie, M. LACROIX Jérémie, Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc, M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc (arrivé à 19h05), M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme VAGINAY Héléne, Mme LEBEAU Colette (arrivée à 19h15), M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, Mme CALLESEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents :

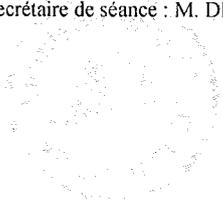
34

Nombre de votants : 40

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. FAYOLLE Jean, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M. BERTHELIER Bruno, Mme CARRENO Mercédès, M. DESCAVE Guillaume.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, M. FAYOLLE Jean à M. GODINOT Alain, Mme BOURNEZ Christine à M. MEUNIER Gérard, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno à M. HERTZOG Etienne, Mme CARRENO Mercédès à M. VALORGE René.

Election d'un secrétaire de séance : M. DESBENOIT Bernard, (Nandax).

**N°2024/N°084****OBJET : VOIE VERTE - ACQUISITIONS POUR JONCTION VOUGY 3  
MOINEAUX**

M. le Président informe les conseillers communautaires de l'avancement des travaux de la voie verte mais également du projet d'aménagement d'une aire de covoiturage aux 3 moineaux. A cette intersection les deux infrastructures se rejoignent et les contraintes liées à la sécurité sont alors à traiter simultanément. En effet, la traversée de l'axe départemental va être sécurisée tout en laissant la continuité du trafic. Aussi, pour rejoindre le délaissé de voie ferrée qui prend la direction de Perreux, des acquisitions foncières seraient à réaliser pour créer une voie cyclable protégée le long de la route départementale. Ainsi les propriétaires riverains ont été consultés et les parcelles pourraient être acquises au prix de 6 € le m<sup>2</sup> (avis France Domaine est sollicité) par Charlieu Belmont Communauté sur les estimatifs de surface suivants :

- Parcelle AO 16 pour une partie d'environ 165 m<sup>2</sup> et une autre partie d'environ 250 m<sup>2</sup> à M. Mme BILAN Ioan, 70 route de Roanne 42720 VOUGY ;
- Parcelle AO 17 pour une partie de 65 m<sup>2</sup> à M. Mme GRANGER Gilles, 120 route de Perreux 42720 VOUGY ;
- Parcelle AO 18 pour une partie de 30 m<sup>2</sup> à Consorts JACQUET : M. JACQUET Christian, 104 route de la mairie 42190 ST Pierre-la-Noaille – M. JACQUET Bernard, 90 allée de la Versanne 01390 CIVRIEUX – M. JACQUET Thierry, 287 rue Jules Raimu 11210 PORT-LA-NOUVELLE.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Fixe le prix d'acquisition des parcelles désignées ci-dessus à 6 € le m<sup>2</sup>,
- Autorise ces acquisitions pour assurer la faisabilité du projet d'aire de covoiturage et la continuité de la voie verte vers Perreux,
- Délègue à M. le Président le soin de réaliser les démarches utiles auprès de chacun des propriétaires riverains concernés, de solliciter la réalisation des documents d'arpentage utiles et de signer les actes nécessaires aux acquisitions,
- Dit que les frais d'actes notariés seront à la charge de la collectivité,
- Dit que les dépenses seront prévues au budget principal en section d'investissement

Le Secrétaire de séance  
Représentant de la commune de Nandax  
M Bernard DESBENOIT



Le Président de la Communauté  
De Communes  
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20240418-2024-084-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024  
Publication : 22/04/2024